

Rédaction de l'étude :



Soutien technique :



10 ans après la création du régime de l'auto-entreprise Portrait des micro-entreprises en Centre-Val de Loire

Poids dans le tissu économique local, profil des créateurs, chiffre d'affaires généré, perspectives...

Deux créations d'entreprises sur cinq en France sont réalisées par des micro-entrepreneurs. Le tissu d'entreprises de nos territoires se transforme progressivement depuis 2009 (création du régime de l'auto-entreprise).

Dans l'artisanat, les micro-entrepreneurs ont représenté six installations sur dix en 2017 et 29% du stock d'entreprises artisanales (contre 3% en 2010). Face à ce constat, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) a proposé la réalisation d'une étude partenariale sur la micro-entreprise en région Centre-Val de Loire. Les co-rédacteurs en sont la Direccte et l'Urssaf Centre-Val de Loire.

La micro-entreprise, une nouvelle voie d'accès à la création d'activité et à l'emploi durablement installée dans le paysage économique

Les flux massifs d'immatriculations de micro-entreprises enregistrés au cours des dix dernières années ont redéfini la structure de l'entrepreneuriat et modifié la galerie des profils des chefs d'entreprises. Il ne s'agit pas d'un phénomène éphémère mais d'une vague de fond qui paraît durable.

Toutefois, le poids économique de ce groupe reste limité au regard de sa taille (28 300 actifs) mais aussi de son impact sociétal et sur les marchés (de l'emploi comme des affaires) : 315 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé en Centre-Val de Loire (2017).

Les dispositions applicables, placées sous le signe de la simplification fiscale et administrative, ont été génératrices de tensions avec les entrepreneurs relevant du régime encore aujourd'hui « classique », l'argument de la distorsion de concurrence induit par des prix de revient différents étant fréquemment avancé.

La vertu originelle du dispositif prévoyant que l'entreprise change de régime après une période d'apprentissage n'est pas vérifiée dans les faits, la perméabilité entre les deux catégories n'étant illustrée que par un petit nombre.

En revanche, la micro-entreprise a permis à une large diversité d'individus de se lancer dans la création d'activités exercées sur un mode professionnel et déclaré. Elle s'avère être une nouvelle forme d'emploi, quel que soit le niveau de diplôme ou l'expérience professionnelle acquise préalablement.

Que le micro-entrepreneur y consacre la majeure partie de son temps ou une fraction, qu'elle ait vocation à constituer sa source de revenus principale ou de complément, qu'elle soit le moyen d'accéder à l'indépendance ou un ultime recours sur le marché du travail, la formule a séduit un public divers.

Chiffres clés :

- **28 000 micro-entreprises actives en Centre-Val de Loire**
- **315 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel déclaré**
- **Un tiers des micro-entreprises dans les services aux particuliers**
- **60% travaillent moins de 30 heures par semaine**
- **26% se sont installés pour obtenir un complément de revenus**
- **36% génèrent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 10 000 €**



laetitia.croizard@direccte.gouv.fr

Partenaires
financiers :

